

Nombre de Membres en exercice : 14  
Nombre de Membres présents : 13  
Nombre de Membres votants : 13

Date de la convocation : 03 mai 2023  
Convocation affichée le : 03 mai 2023  
Procès-verbal affiché le :

L'an deux mil vingt-trois, le 11 mai à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

**Étaient présents les conseillers municipaux suivants :**

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Franck SAMSON — Frédéric CHEVILLON — Jean-Pierre BATAIS — Christian DARTOIS — Bruno DE VILLELE — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY — Virginie ROBIOU — Séverine LEBRUN — Véronique PICHÉRI

Dominique ABALAIN a été désigné secrétaire de séance.

<b>Délibération 2023/33</b>	<b>Annule et remplace la délibération 2023/29 Affectation du résultat 2022 Budget Commune</b>
---------------------------------	---

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une erreur s'est glissée, que la délibération 2023/29 relative à l'affectation du résultat est erronée, il convient de l'annuler et de délibérer à nouveau sur cette affectation en la mettant en concordance avec l'écrit

Le budget primitif est proposé avec la reprise des résultats au 31 décembre l'année 2022, en les reportant dans les sections respectives.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
A. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	30 410.69
B. Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	378 907.03
<b>C Résultat à affecter :</b> = A. + B. (hors restes à réaliser) (Si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>409 317.72</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
Résultat de l'exercice	- 357 004.27
Résultats antérieurs reportés	+ 98 215.31
<u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	- 258 788.96
<b>Affectation en réserve R 1068 en investissement</b>	<b>258 788.96</b>
<b>Report en fonctionnement R 002</b>	<b>150 528.76</b>

Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Par 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat 2022 tel que présentée ci-dessus.

**SIGNATURES**

Le Maire,



Loïc COMMEUREUC

Secrétaire de séance,

Dominique ABALAIN